

LE CESE PROPOSE LA MISE EN PLACE D'UN STATUT POUR LES SPORTIFS PROFESSIONNELS QUI LEUR ASSURE LA STABILITÉ FINANCIÈRE ET SOCIALE□

Posted on juillet 8, 2022



Le CESE propose la mise en place d'un statut pour les sportifs professionnels qui leur assure la stabilité financière et sociale

[Télécharger l'avis](#)

Le Conseil économique social et environnemental a organisé, le 6 juillet 2022, un atelier de restitution, présidé par Monsieur Ahmed Réda Chami, Président du CESE, en vue de présenter son avis sur l'économie du sport.

Complétant l'étude réalisée par le Conseil, en 2019, dans le cadre d'une saisine émanant de la Chambre des Conseillers, sur « la politique du sport au Maroc », cet avis examine les différentes composantes de l'économie du sport et dresse un état des lieux de l'ensemble de la chaîne de valeur, en vue de proposer des approches permettant d'organiser, structurer et professionnaliser ce secteur, en faire une industrie à part entière, en ligne avec les orientations du nouveau modèle de développement.

Lors de son allocution d'ouverture, M. Ahmed Reda Chami, Président du Conseil Économique, Social et Environnemental, a souligné que malgré l'atout démographique que représente la jeunesse marocaine pour notre pays afin de promouvoir l'économie du sport, continue de pâtir de plusieurs dysfonctionnements

A cet effet, le CESE propose une série de mesures visant à relever la contribution du secteur du sport au PIB, actuellement estimée à environ 0,5% du PIB ce qui permettra, à terme, de faire converger la vision d'un secteur essentiellement associatif où le sport est une activité de loisir et celle d'un secteur économique qui puisse attirer des investissements et capable de créer de la richesse et des emplois pérennes.

Dans la même veine, M. Mohamed Fikrat, Président de la Commission des Affaires Économiques et des Projets Stratégiques, a mis en évidence la nécessité de changer la perception existante sur le sport, qui le cantonne à des aspects secondaires et de distraction alors que son lien avec d'autres secteurs comme le tourisme, l'artisanat ou le soft power, le place en tant que gisement de croissance et d'opportunités d'emploi qu'il conviendrait de valoriser.

Pour sa part, M. Amine Mounir Alaoui, rapporteur du thème, a présenté les conclusions de l'avis du Conseil. À cet égard, il a exposé les contraintes auxquels est confronté ce secteur, tels que l'inadéquation du cadre institutionnel avec l'ensemble disciplines sportives, la faible professionnalisation, ainsi que l'absence d'un statut dédié aux sportifs professionnels et leur non intégration dans les systèmes de retraite et de protection sociale.

Dans ce sens, le Conseil Économique Social et Environnemental, propose, dans son avis « **l'économie du sport : un gisement de croissance et d'emplois à mettre en valeur** », un ensemble de mesures, dont les suivantes :

- **Sur le plan juridique et réglementaire:** Procéder à une refonte de la loi 30.09 et du statut-type en particulier pour l'adapter à

chaque discipline sportive. Cela nécessitera également l'amendement de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes pour faciliter le passage des associations sportives à des sociétés privées.

- **Au niveau du capital humain:**

- Concevoir une stratégie de formation et d'accompagnement pour les métiers du sport, impliquant toutes les parties prenantes (fédérations, clubs, collectivités territoriales, OFPPT, ANAPEC, etc.).
- Détecter les talents dès le bas âge, en renforçant notamment les programmes de compétitions scolaires et universitaires et en reconcentrant les championnats des jeunes au sein des lycées et veiller à rendre les terrains de proximité des pépinières pour attirer les talents ;
 - Promouvoir l'image de la femme marocaine dans le sport, en mettant en avant plus de championnes marocaines dans différentes disciplines sportives.
 - Veiller à la mise en place d'un statut pour les sportifs professionnels et les sportifs de haut niveau, qui assure la stabilité financière et sociale à laquelle a droit tout travailleur professionnel, notamment à travers une protection sociale compatible avec les spécificités et les risques du métier de sportif (retraite anticipée, accidents du travail et reconversion de carrières).
- S'agissant de la question de la gouvernance et du financement :
 - Revoir le mode et le timing de répartition des subventions publiques, en vue de donner plus de visibilité aux fédérations particulièrement celles de petites tailles et d'instaurer des règles et critères d'octroi plus équitables.
- Libéraliser le marché des droits TV, tout en garantissant aux clubs une répartition équitable, selon la méritocratie, des recettes générées des droits de retransmission.
- Revoir la stratégie de billetterie, afin de conquérir de nouveaux types de spectateurs, tels que les femmes et la classe moyenne, en travaillant sur des gammes d'options pour diverses catégories de personnes et en veillant à garantir la sécurité des événements sportifs et la lutte contre la violence dans les stades.

<https://www.youtube.com/watch?v=9If3KkVXz1g>

[Télécharger l'avis](#)